



**HAL**  
open science

# Le desserrement intra-métropolitain des emplois de service aux entreprises : une tentative de mesure et d'interprétation dans le cas de la région métropolitaine parisienne

Ludovic Halbert

► **To cite this version:**

Ludovic Halbert. Le desserrement intra-métropolitain des emplois de service aux entreprises : une tentative de mesure et d'interprétation dans le cas de la région métropolitaine parisienne. Services de développement régional, Oct 2003, Mons, France. halshs-00166804

**HAL Id: halshs-00166804**

**<https://shs.hal.science/halshs-00166804>**

Submitted on 10 Aug 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le desserrement intra-métropolitain des emplois de service aux entreprises : une tentative de mesure et d'interprétation dans le cas de la région métropolitaine parisienne

Ludovic Halbert

Présentation à la XIII<sup>ème</sup> conférence internationale du RESER,  
"Services de développement régional", 9-10 octobre 2003, Mons

ENPC - LATTS

6 et 8, avenue Blaise Pascal  
Cité Descartes

F.77455 Marne-la-Vallée Cedex 2

Tél. : +33.(0)1.64.15.38.02

Fax : +33.(0)1.64.15.36.00

<http://latts.cnrs.fr>

**TITRE : LE DESSERREMENT INTRA-METROPOLITAIN DES EMPLOIS DE SERVICE AUX ENTREPRISES : UNE TENTATIVE DE MESURE ET D'INTERPRETATION DANS LE CAS DE LA REGION METROPOLITAINE PARISIENNE**

Auteur : Ludovic halbert<sup>1</sup>

Chercheur CNRS, rattaché au LATTs (UMR CNRS 8134)  
ENCP-LATTs, 6-8 Av. Blaise Pascal, 77455 Champs-sur-Marne  
Tel : 01.64.15.38.39  
Mail : [ludovic.halbert@enpc.fr](mailto:ludovic.halbert@enpc.fr)  
Website: [http://latts.cnrs.fr/site/p\\_lattsperso.php?Id=1092](http://latts.cnrs.fr/site/p_lattsperso.php?Id=1092)

Présentation à la XIIIème conférence internationale du RESER, "Services de développement régional", 9-10 Oct. 2003, Mons

**Résumé :**

*Le desserrement des services aux entreprises dans une métropole dominée historiquement par Paris montre que la constitution d'un système plus polycentrique et le renforcement sélectif du centre – deux tendances a priori opposées- non seulement coexistent mais sont liés, pour partie, aux mêmes dynamiques de division du travail. Dynamiques qui entraînent la recomposition des bassins d'emplois.*

*The decentralization of business services occurring in Paris region proves that polycentricity is not opposite to the selective reinforcement of an enlarged CBD. These trends are linked to the new intra-metropolitan economic differentiation of spaces. In a changing economic geography, sub-regional centres tend to induce the fragmentation of a once unified metropolitan labour market.*

**Mots clés :** *Services aux entreprises, desserrement, polycentrisme, division spatiale du travail, fragmentation des bassins d'emplois / Business services, economic decentralization, polycentricity, spatial differentiation, labour market fragmentation.*

---

<sup>1</sup> Article rédigé dans le cadre d'un poste d'ATER occupé à l'université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris

## **LE DESSERREMENT INTRA-METROPOLITAIN DES EMPLOIS DE SERVICE AUX ENTREPRISES : UNE TENTATIVE DE MESURE ET D'INTERPRETATION DANS LE CAS DE LA REGION METROPOLITAINE PARISIENNE**

De la forme à son interprétation

La littérature scientifique atteste de la brutale mutation de la localisation des activités de services fournis principalement aux entreprises dans les métropoles. Les agglomérations nord-américaines assistent ainsi à la "suburbanisation" de ces activités qui quittent pour partie le centre traditionnel au profit d'espaces de banlieue devenus attractifs (CERVERO, 1989). Cette dynamique est mal mesurée en région parisienne.

Y'a-t-il tout d'abord tendance au desserrement ? Si oui, est-elle suffisamment intense pour remettre en cause l'organisation relativement mono-centrique héritée ? En d'autres termes, voit-on émerger des aires ou des pôles de banlieue qui concentrent un nombre significatif d'emplois des services entre entreprises ?

Dans ce contexte, la forme spatiale du système productif régional est en question. Va-t-on vers une dilution à la manière des villes californiennes (GORDON, RICHARDSON, 1986, 1996) où le poids du centre d'affaires serait restreint, concurrencé par de larges ensembles sous-régionaux en milieu "suburbain", à l'exemple de la Silicon Valley ou de l'Orange County ? Au contraire, est-ce une dynamique d'intensification de la polarisation qui s'exprime avec la constitution d'équivalents européens (DESSEMONTET, 1999) des "edge cities" nord-américaines (GARREAU, 1991) ?

Le desserrement des emplois de services fournis aux entreprises pose la question de son interprétation. Doit-on suivre nombre d'auteurs états-uniens en affirmant le déclin du centre d'affaires traditionnel ? Le Central Business District (CBD) est décrit par ces derniers comme un espace désormais inefficace dans un système économique renouvelé (alternativement "post-industriel" ou "post-moderne") : il est grevé par un bâti inadapté et trop onéreux et par une image de marque dégradée en raison des problèmes de congestion et des tensions sociales qui y règnent. Doit-on au contraire suivre les auteurs canadiens (COFFEY, POLESE, 1996) qui observent le renforcement du centre ? Selon ces derniers, si les grandes métropoles canadiennes connaissent elles aussi un desserrement des activités de service, on ne peut dans leur cas faire appel à des facteurs jugés trop spécifiques aux métropoles états-uniennes. La dynamique centrifuge observée exprimerait la consolidation sélective du centre d'affaires traditionnel évacuant les services à moins forte valeur ajoutée. La compétition pour l'espace central est renforcée dans une économie qui, loin de s'être affranchie des contraintes de localisation avec l'avènement des NTIC, accorde plus d'importance à l'accès aux informations non-

télécommunicables et à la proximité (GRAHAM, MARVIN, 1996, CASTELLS, 1999).

Quelles sont les conséquences du desserrement des emplois des services aux entreprises sur l'organisation du système productif métropolitain ? En premier lieu, il s'agit de mesurer l'impact sur la division régionale du travail. Quel rôle joue le centre traditionnel : incarne-t-il toujours le lieu de décision et de commandement de la métropole ? Qu'en est-il des pôles secondaires émergents ? Sont-ils de simples exécutants périphériques, sous la dépendance du centre ou possèdent-ils désormais des fonctions plus "nobles" ? Y a-t-il indifférence, concurrence ou complémentarité entre les pôles ? D'autre part, quelles sont les conséquences du desserrement des activités de services entre entreprises sur un marché de l'emploi dont la sur-productivité a été expliquée par sa relative unité (ROUSSEAU, 1998). Observe-t-on l'émergence de sous-ensembles régionaux qui rappelleraient alors la fragmentation du marché de l'emploi décrite dans certaines métropoles nord-américaines (GODFREY, 1995) ?

Pour un renouvellement méthodologique

Ce type d'étude nécessite une définition rigoureuse des activités observées et de l'échelle spatiale retenue tant ces choix préliminaires conditionnent la nature des résultats et leur interprétation. Nous utilisons ici les données du recensement de la population au quart fourni par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) pour la période 1982-1999. Malgré certains biais marginaux (effet de siège social, changement de nomenclature NAP/NAF en 1993), cette source permet de réutiliser la grille structurale-fonctionnelle établie par l'équipe STRATES (BECKOUCHE, DAMETTE, 1993). Cet outil dépasse l'approche par secteurs économiques en croisant les professions et les branches d'activités au lieu de travail. Chaque emploi est ainsi doublement qualifié, à la fois sectoriellement et fonctionnellement.

Nous limiterons l'étude à l'analyse des emplois "péri-productifs" et "supérieurs". Les premiers réunissent l'ensemble des activités de service concourant à la production, à savoir les Services économiques (direction d'entreprises, comptabilité, R&D, presse, publicité, informatique, immobilier, etc.), les activités de Finance-Banque-Assurance et celles du domaine des Flux (transports, postes et télécoms). Les emplois "supérieurs" regroupent quant à eux l'ensemble des fonctions décisionnelles et stratégiques du système productif.

En réaction aux études nord-américaines recourant à des agrégats spatiaux (trop) larges, souvent en raison de la nature des sources disponibles, nous cartographions les données non seulement à l'échelle des couronnes métropolitaines, *i.e.* la ville-centre et ses anneaux, mais aussi au niveau des communes. En jouant sur les échelles, il est possible de dépasser une approche centre-périphérie orientant la compréhension des mutations en cours, pour souligner la réorganisation plus complexe de la région métropolitaine. Précisons qu'en raison des données accessibles au moment de l'étude, les cartes présentées se limitent à la seule région francilienne,

bien que "l'aire d'influence" métropolitaine déborde quelque peu cette limite administrative par endroit, notamment dans sa partie septentrionale.

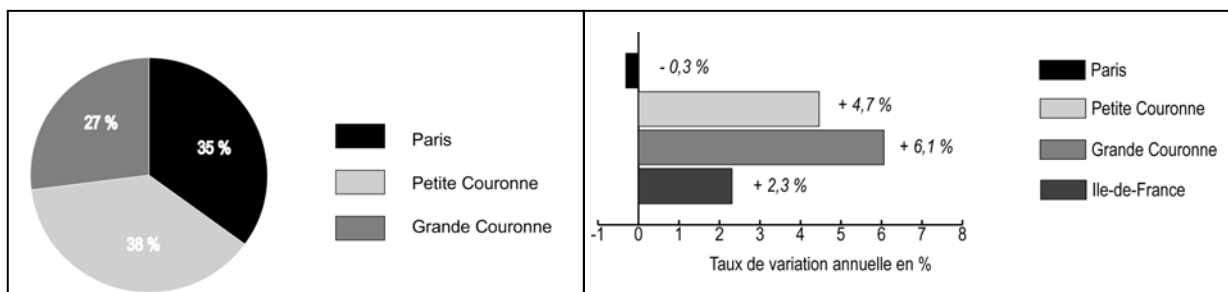
## I. LE DESSERREMENT DES EMPLOIS PERI-PRODUCTIFS : UNE TENTATIVE DE MESURE

Le poids de la capitale au sein de la région francilienne est le résultat d'un processus d'accumulation historique s'expliquant par la concentration des pouvoirs politiques, économiques et culturels nationaux. L'inertie en matière de recomposition urbaine est forcément puissante, d'autant plus que le caractère ramassé de la région métropolitaine place tout espace périphérique en compétition avec le centre parisien. Dans quelle mesure le desserrement des emplois de services entre entreprises observé dans d'autres villes du monde affecte-t-il la région métropolitaine parisienne ?

### 1. Une analyse par couronne : le desserrement avéré

Avec près de deux millions d'individus, les emplois péri-productifs comptent pour un peu plus du tiers des actifs de la région francilienne en 1999. Leur géographie montre une relative équi-répartition entre Paris et ses deux anneaux (fig. 1), seule la Grande Couronne affichant une valeur légèrement en retrait (486 000 emplois péri-productifs, contre 635 000 et 700 000 pour Paris et la Petite Couronne).

*Figure n° 1 : La localisation des emplois péri-productifs en région francilienne : une approche centre/périphérie*



Source: L. HALBERT, IAURIF, INSEE.

Cette situation est le résultat d'une intense recomposition spatiale du système productif. La croissance moyenne des emplois péri-productifs en région francilienne pour la période 1982-1999 a été soutenue (+ 2,3 %/an) mais très inégalement répartie (Fig. 1). Paris, centre traditionnel des emplois péri-productifs n'a pas bénéficié de cette dynamique positive, peinant au contraire à maintenir son nombre d'emplois péri-productifs (- 0,3 %/an). Dans le même temps, le reste de la région a connu un essor soutenu. La Petite Couronne qui gagne 300 000 emplois de services entre entreprises, soit une variation de + 4,5 %/an, dépasse la capitale. Plus spectaculairement encore, la Grande Couronne affiche le plus fort taux de variation avec + 6,1 %/an, soit un gain de 247 000 emplois. Ces chiffres rappellent les constats des auteurs nord-américains au sujet de leurs

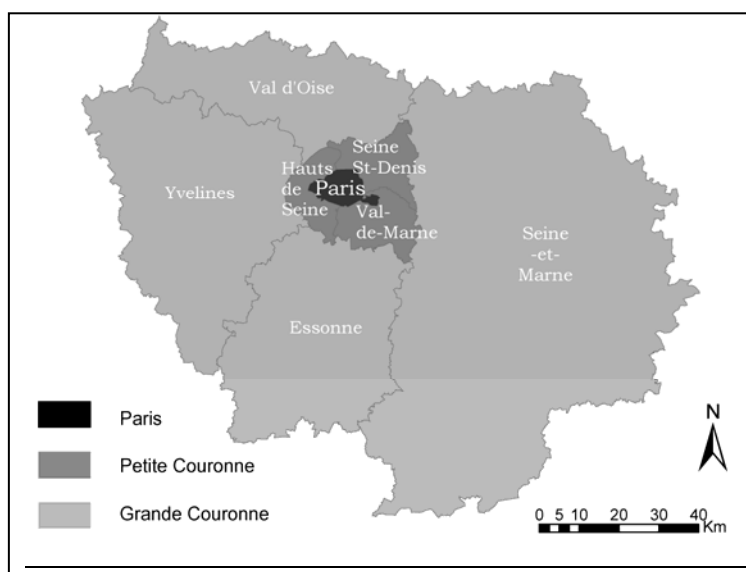
propres métropoles, à savoir l'existence d'un gradient de déconcentration qui profite aux espaces les plus périphériques.

## 2. Une analyse départementale : un desserrement complexe

L'image est pourtant trop simple. En changeant l'échelle d'observation, le desserrement se révèle plus complexe : le gradient centre/périphérie ne suffit pas pour décrire la mutation du système productif métropolitain.

En effet au niveau départemental (fig. 2), la répartition en 1999 des emplois péri-productifs est encore largement en faveur de Paris (Fig. 3). Seuls les Hauts-de-Seine rivalisent avec la capitale (368 000 emplois, soit 20,2 % du total régional). Les six autres départements sont loin derrière, leur nombre d'emplois péri-productifs s'échelonnant entre 100 et 180 000, soit 5 à 10 % du total francilien.

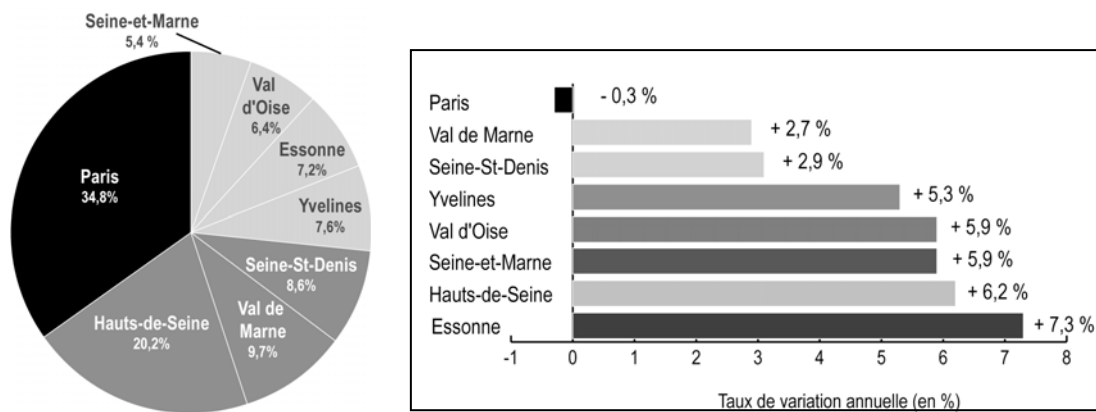
*Figure n° 2:  
Cartographie administrative  
de la région francilienne*



L'évolution départementale entre 1982 et 1999 implique un constat plus nuancé sur le desserrement. Si les quatre départements de la Grande Couronne bénéficient tous d'une croissance soutenue (entre + 5,3 et + 7,3 %/an), la situation est plus différenciée en Petite couronne. Les deux départements du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis dépassent à peine la croissance régionale (+ 3%/an) lorsque celle des Hauts-de-Seine est très soutenue (+ 6,2 %/an) : il y a bien un déséquilibre dans le centre de l'agglomération.

*Figure n° 3: La localisation des emplois péri-productifs en région francilienne :  
une approche par départements*





Source: L. HALBERT, IAURIF, INSEE.



### **3. Une analyse communale : élargissement du centre, émergence de pôles secondaires**

Pour expliquer ce déséquilibre, il est nécessaire de changer l'échelle d'observation en passant au niveau le plus fin (fig. 4). En 1999, la cartographie communale des emplois péri-productifs se caractérise avant tout par la prédominance d'une concentration dans un triangle centre métropolitain défini par trois sommets : le quartier financier des arrondissements occidentaux de la capitale (218 000 emplois péri-productifs) le pôle de La Défense élargi aux communes voisines des Hauts-de-Seine centre (165 000 actifs) et celui constitué par Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux (120 000 actifs), auxquels se rajoutent les 148 000 emplois péri-productifs du reste des arrondissements occidentaux de Paris (soit un total de 610 000 actifs péri-productifs comptant pour 40 % du total régional). Dans le même temps des espaces, que nous qualifierons de "secondaires" en raison de leur poids plus restreint, s'individualisent dans le reste de la région : l'est parisien allant des 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> arrondissements (77 000 emplois péri-productifs) à Marne la Vallée (37 000), les plates-formes aéroportuaires de Roissy et Orly (50 et 34 000 respectivement) et enfin les villes nouvelles de Cergy-Pontoise (26 000), Saint Quentin en Yvelines (34 000) et, dans une moindre mesure, d'Evry (19 000).

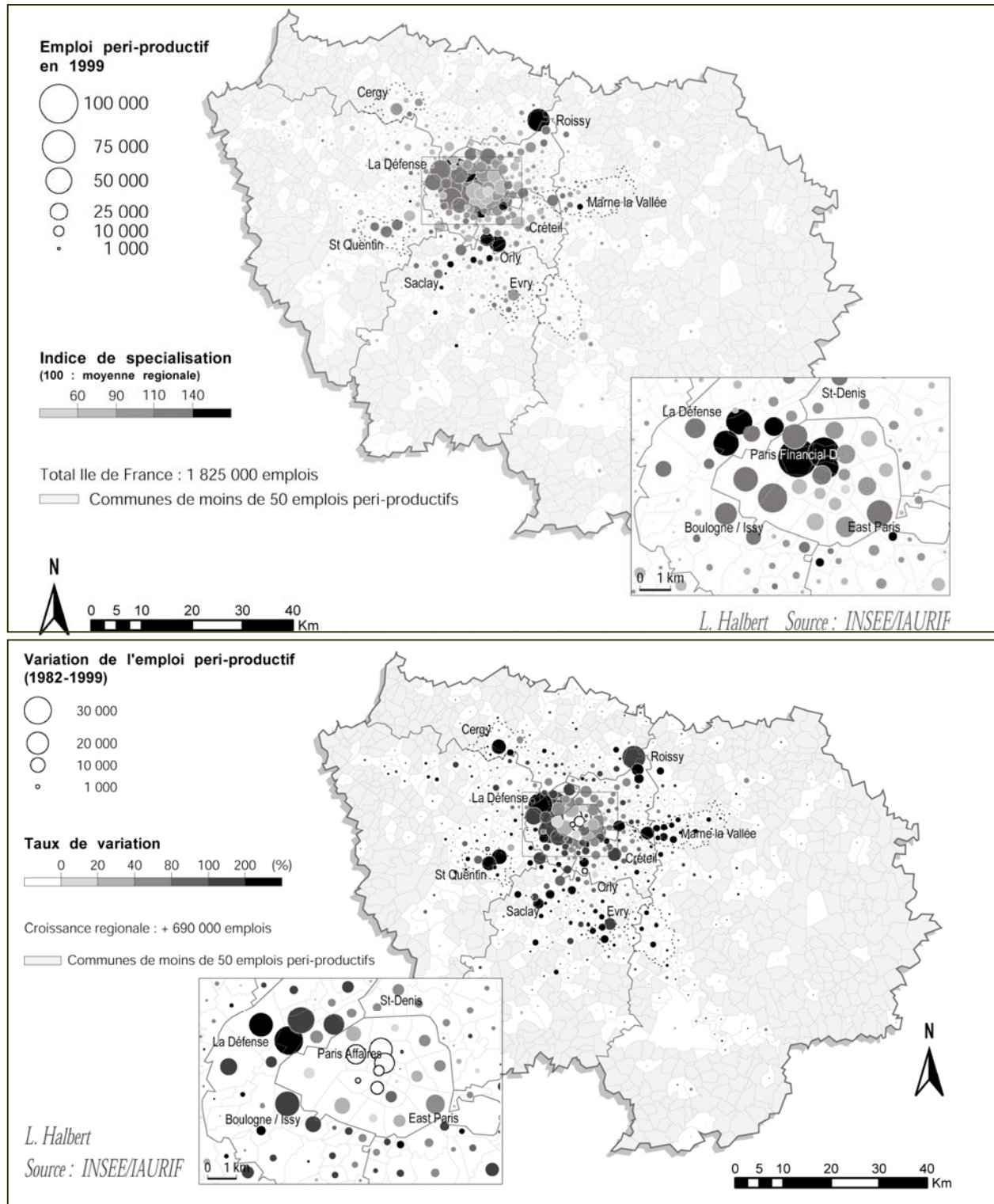
Les grands traits de cette géographie renvoient à l'évolution spatiale des emplois péri-productifs des vingt dernières années. Le centre d'affaires de l'Ouest parisien est en déclin relatif et absolu (-77 000 actifs, soit - 26 %). D'une manière plus générale, seuls les arrondissements de l'est (12<sup>ème</sup> notamment) croissent aussi vite que la moyenne francilienne (+ 3,1 %, soit un gain de 27 000 emplois). Face à ce déclin parisien, les Hauts-de-Seine centre, entraînés par le succès de La Défense, affichent la plus forte croissance régionale en valeur absolue (+ 7,9 %/an, soit une hausse de 94 000 emplois péri-productifs). Les Hauts-de-Seine Sud poursuivent eux aussi leur développement (+ 44 000 et +17 000 actifs péri-productifs respectivement pour les pôles de Boulogne et de l'extrémité orientale du département). Il s'agit ici d'une croissance par contiguïté, le centre économique régional s'élargissant pour constituer un nouveau triangle d'or élargi, à cheval sur Paris et les Hauts-de-Seine.

Plus récemment, quelques communes du nord, comme Saint-Denis ou Aubervilliers, ont bénéficié de cette tendance à l'élargissement du centre (+ 9 000 emplois péri-productifs cumulés pour ces deux communes).

En Grande Couronne, la mutation est tout aussi profonde. Si nombre de secteurs plus résidentiels sont peu affectés, deux types de trajectoires de croissance s'individualisent ailleurs : en premier lieu, des pôles relativement isolés s'étendent sur quelques communes limitrophes à l'exemple de Roissy (+ 10,7 %/an, soit un gain de 32 000 emplois péri-productifs), Cergy (+ 8,1 %/an, soit + 15 000 actifs) et Evry (+ 11,9 %/an, soit + 13 000 actifs). Ailleurs, on observe la constitution d'axes qui relient des pôles éloignés entre eux ou au triangle métropolitain central. C'est le cas à l'est de Marne-la-Vallée (+ 19,8 %/an de croissance, soit un gain de 29 000 emplois péri-productifs), au Sud avec l'écharpe Saint-Quentin-en-Yvelines/Saclay

(+ 50 000 emplois cumulés). Progressivement, le desserrement, ou plus exactement l'essor des emplois péri-productifs semble opérer une réorganisation en profondeur de la géographie économique métropolitaine. D'une agglomération relativement monocentrique sous la domination d'un centre d'affaires unique parisien, on passe à une région métropolitaine non pas diluée mais au contraire plus polarisée. Que devient la centralité métropolitaine face à ces reconfigurations du système productif ?

Figure n° 4: La localisation des emplois péri-productifs en région francilienne



## II. DECLIN OU RENFORCEMENT DU CENTRE ?

Les emplois de service de haut niveau (les "advanced business producers" de la littérature anglo-saxonne) ont longtemps été le fait du quartier d'affaires parisien. Ces emplois de commandement et de conception sont un marqueur efficace de la centralité au sein du système productif métropolitain. Dans notre cas, nous recourons aux emplois "supérieurs" en nous inspirant pour partie des travaux sur les "fonctions métropolitaines supérieures" (JULIEN, 2002), elles-mêmes issues de l'exploitation de la grille structurale-fonctionnelle. Sont considérés comme relevant des emplois "supérieurs" l'ensemble des actifs des sphères productives et péri-productives dont la catégorie socio-professionnelle est de niveau supérieur (ingénieurs, professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise.). En 1999, ces emplois avoisinent 700 000 actifs. D'un point de vue sectoriel, les services économiques dominent avec plus de 50 % du total, loin devant l'industrie (20 %), les activités de Banque-Assurance (12 %) ou les transports et télécoms (11 %). En terme fonctionnel, la gestion arrive en premier (53 %) devant les fonctions commerciales et de R&D (17 et 16 % respectivement).

### 1. Des emplois encore concentrés

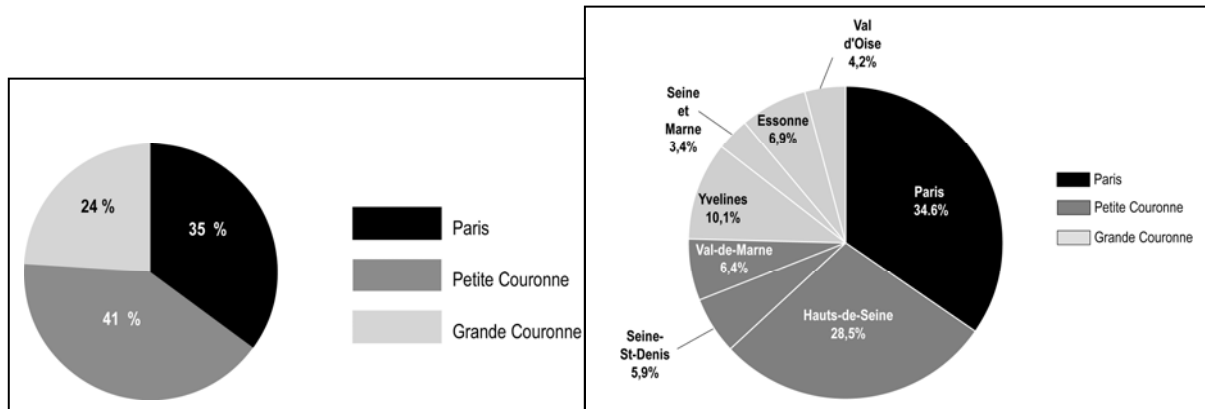
Contrairement à l'emploi péri-productif, les emplois "supérieurs" se localisent encore fortement au centre de l'agglomération (fig. 5) : en 1999, la capitale française compte 240 000 emplois "supérieurs", la Petite Couronne 284 000 (soit respectivement 35 et 41 % du total régional). En revanche, la Grande Couronne affiche un retard avec seulement 24 %, soit neuf points de moins que son poids dans l'emploi total régional.

L'analyse départementale précise l'observation (Fig. 5). Avec 28 % des emplois "supérieurs" régionaux, soit 200 000 actifs, les Hauts-de-Seine secondent Paris. Les Yvelines (70 000 emplois "supérieurs", soit 10 % du total régional) doublent le taux des cinq autres départements. Ces résultats affirment non seulement la sur-représentation relative de Paris et des Hauts-de-Seine (63 % du total régional) mais aussi l'ampleur du déséquilibre est-ouest, les Yvelines et les Hauts-de-Seine concentrant 60 % des emplois "supérieurs" hors Paris.

La cartographie communale (fig. 7) des emplois "supérieurs" atteste de leur caractère métropolitain puisqu'ils restent principalement groupés dans la capitale et certaines de ses communes limitrophes. Toutes les villes éloignées comme Meaux, Mantes-la-Jolie ou Melun sont très faiblement représentées. Dans le détail, trois pôles principaux possèdent plus de la moitié de ces emplois : Paris-affaires, La Défense et environs, reliée à la capitale par les communes de Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret et enfin Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux. On retrouve le triangle constituant le cœur décisionnel de la métropole (au total 361 000 emplois "supérieurs", soit 51 % du total francilien). *A contrario*, les arrondissements orientaux de Paris et les communes voisines du nord et de l'est de la Petite Couronne ne possèdent que peu d'emplois "supérieurs" tant de manière absolue que

relative (faible indice de spécialisation). En Grande Couronne, les pôles et axes secondaires sont peu nombreux. Cergy, Roissy et Noisy-le-Grand (Marne-la-Vallée) attestent d'une présence finalement assez limitée des emplois « supérieurs » (entre 9 et 12 000 actifs). En périphérie, seul le sud-ouest de la région métropolitaine est bien doté. C'est surtout vrai de l'axe Vélizy-Villacoublay/Saint-Quentin-en-Yvelines (33 000 emplois "supérieurs") et, dans une moindre mesure, de l'axe Massy/plateau de Saclay (16 000 actifs) .

*Figure n° 5 : La localisation des emplois supérieurs en région francilienne*



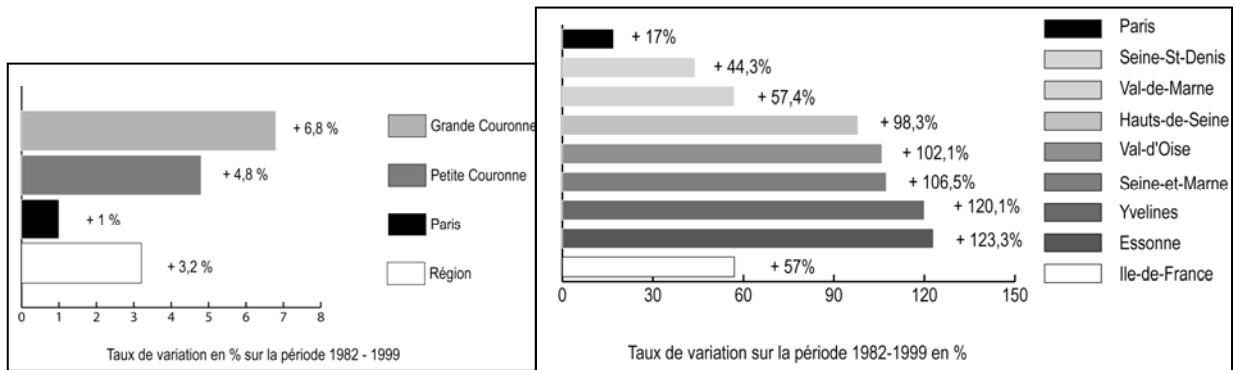
*Source: L. HALBERT, IAURIF, INSEE.*

## 2. Un renforcement du centre ?

Entre 1982 et 1999 (fig. 6), les emplois "supérieurs" ont connu une croissance forte puisque la région passait d'environ 450 000 emplois à près de 700 000, soit une progression avoisinant +57 %. Cette variation est à rapprocher de celle des emplois totaux qui n'ont gagné que 8% sur la période. Les emplois "supérieurs" ont ainsi contribué fortement à la variation totale de l'emploi, leur part passant d'ailleurs de 10 % à 15 % du total régional entre 1982 et 1999.

Tout comme la Petite et la Grande Couronne qui gagnent respectivement 127 000 et 92 000 emplois "supérieurs" (+ 80 % et + 115 %), Paris a bénéficié de cette croissance avec une hausse de 34 000 actifs (+ 16 %). Cependant, en valeur relative, la capitale baisse sensiblement passant de 47 % des emplois "supérieurs" régionaux à 34 %, ce qui témoigne d'un certain desserrement des emplois supérieurs. Qui en a bénéficié ?

Figure n °6 : L'évolution spatiale des emplois "supérieurs" en région francilienne.

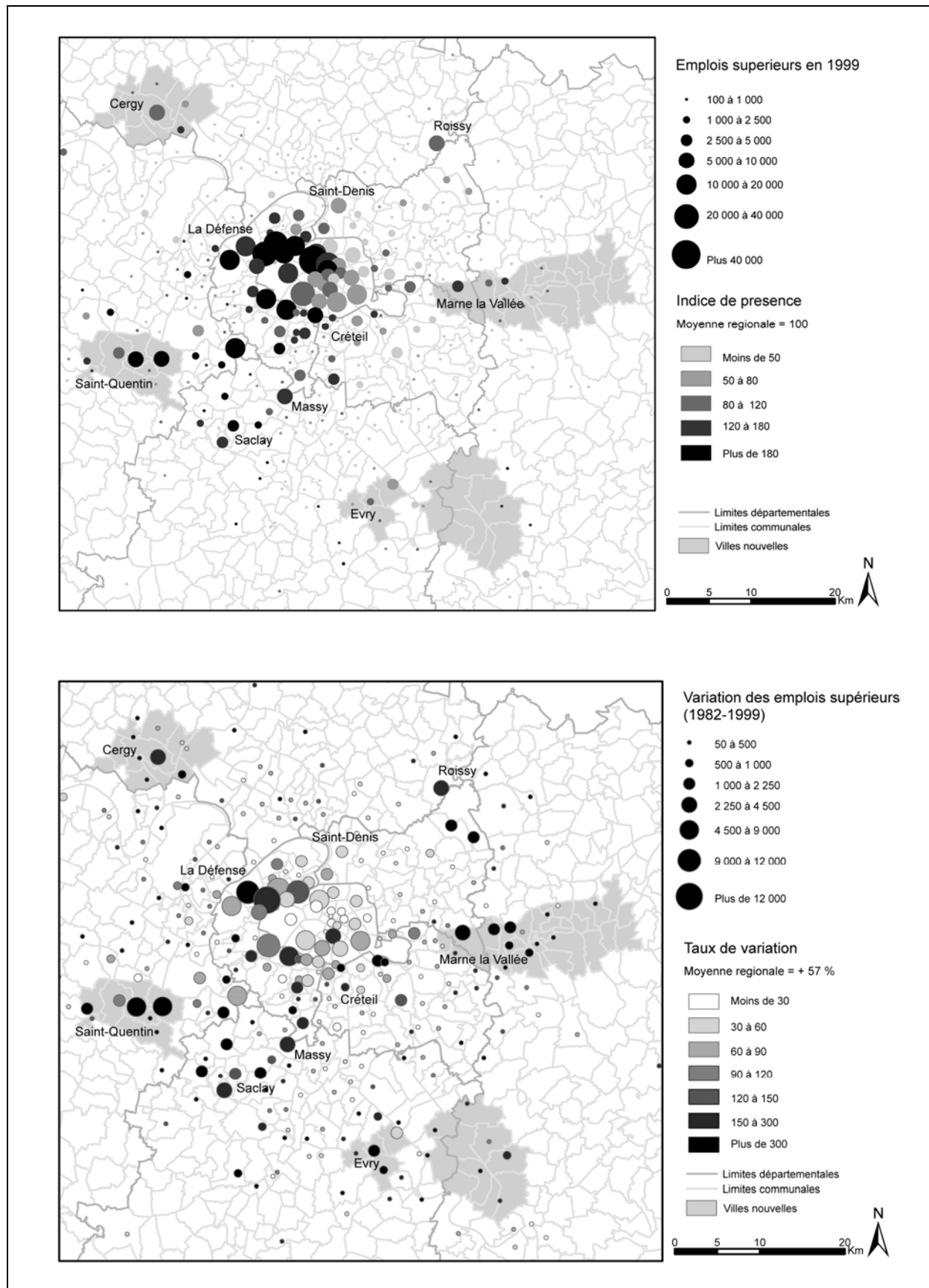


Source: L. HALBERT, IAURIF, INSEE.

La cartographie de l'évolution des emplois "supérieurs" entre 1982 et 1999 montre deux tendances complémentaires et hiérarchisées (fig. 7). Tout d'abord, en masse, les espaces les plus affectés par la croissance des emplois "supérieurs" sont La Défense (+ 50 000 actifs) et Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux (+ 25 000). La première conclusion est donc que la déconcentration parisienne bénéficie avant tout à ces deux pôles des Hauts-de-Seine. En d'autres termes, d'un point de vue spatial, la centralité métropolitaine n'est pas remise en cause mais plutôt élargie. Dans un deuxième temps, des pôles et axes secondaires se développent. Le sud-ouest de la métropole arrive largement en tête : Saint-Quentin, Vélizy, Massy et le plateau de Saclay connaissent tous une variation soutenue tant en masse qu'en taux (souvent supérieure à + 300 %, la variation cumulée est de l'ordre de + 34 000 emplois "supérieurs"). Dans une moindre mesure, Cergy, Roissy et Marne-la-Vallée gagnent eux aussi des emplois "supérieurs" (entre 6 et 10 000 actifs).

En conclusion, il n'y a pas déclin du centre traditionnel mais au contraire report de sa croissance sur les espaces limitrophes des Hauts-de-Seine. Ce qui n'empêche pas l'essor de quelques polarités secondaires, dans le quart sud-ouest régional principalement. La nouvelle géographie économique métropolitaine est celle d'une complexification des dynamiques qui doit être éclairée par la nouvelle division du travail au sein de la région.

Figure n° 7: Une cartographie des emplois supérieurs en région francilienne



Source: L. HALBERT, IAURIF, INSEE.

### **III. UNE NOUVELLE DIVISION SPATIALE DU TRAVAIL**

Quelle est la spécialisation économique des principaux regroupements d'emplois de services entre entreprises franciliens ? La méthodologie retenue est basée sur un protocole de seuillage et agrégation appliqué aux communes de la région. En simplifiant la démarche, les communes retenues sont celles dépassant un seuil quantitatif d'emplois péri-productifs (au moins 2600) et des seuils relatifs d'emplois péri-productifs et "supérieurs" mesurés par rapport à la surface d'urbain construit (respectivement plus de 10 et 4 emplois par hectare d'urbain construit). Ces communes sont alors agrégées en pôles selon les critères de contiguïté spatiale et proximité sectorielle et fonctionnelle. Au total, nous obtenons 21 pôles d'emplois de services entre entreprises en région francilienne. Alors qu'ils ne comptent que pour 8 % des 1 300 communes de la région, ces pôles regroupent 62 % de l'emploi total, 72 % des emplois péri-productifs franciliens et 79 % des emplois "supérieurs" régionaux. La typologie proposée pour évaluer la nature de la division métropolitaine du travail s'appuie alors sur les profils sectoriels et fonctionnels des emplois péri-productifs et sur leur nombre d'emplois "supérieurs".

#### **1. Un profil régional diversifié**

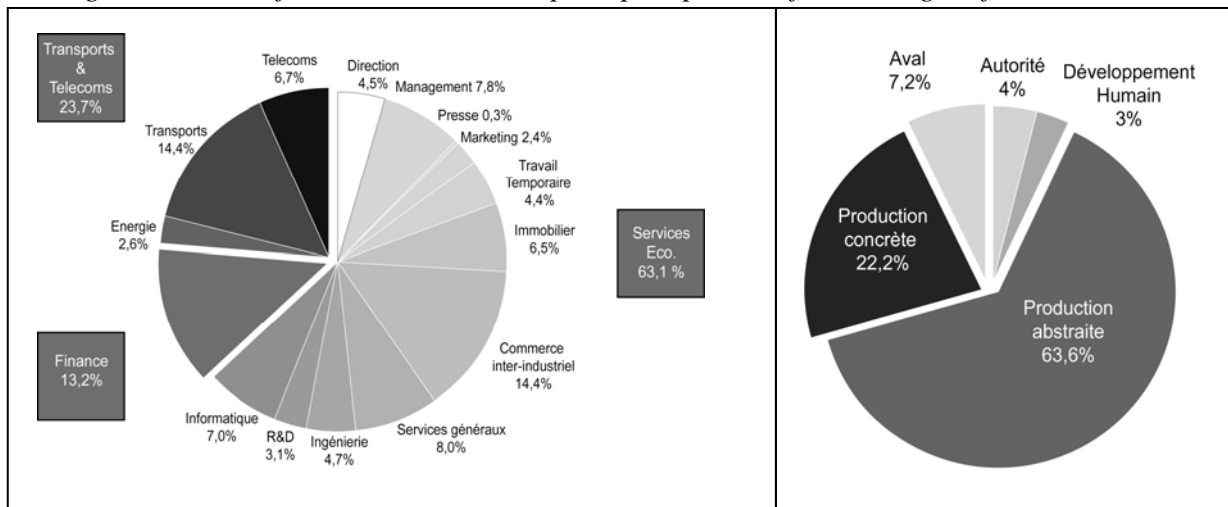
La moyenne régionale affiche un profil diversifié (fig. 8) déjà largement décrit dans la littérature (BECKOUCHE, DAMETTE, 1997). D'un point de vue sectoriel, si les services économiques regroupent près de 65 % des emplois péri-productifs, loin devant les Transports et Télécoms et la Finance-Banque-Assurance (respectivement 22 et 13 %), dans le détail des branches, aucun secteur ne dépasse 15 % des emplois régionaux. Aux premiers rangs viennent les transports, la Finance-Banque-Assurance, les activités de direction et gestion des entreprises et le commerce inter-industriel (tous autour de 13 et 14 %). Avec des valeurs à peu près inférieures de moitié, l'informatique, les services généraux et les télécoms constituent un second niveau. Toutes les autres activités pèsent moins de 5 % des emplois péri-productifs franciliens (R&D, publicité, intérim, ingénierie).

En termes de fonctions, et à un niveau d'analyse très large, les activités de production "abstraite" (conception, gestion, marketing) l'emportent largement sur celles de production "concrète" (respectivement 63 et 22 % des emplois péri-productifs franciliens) signalant bien l'ancrage du système productif parisien dans une économie de l'information et du savoir.

Parmi les 21 pôles recensés, peu sont proches de la moyenne régionale, ce qui atteste bien d'une spécialisation des espaces. Seuls les pôles de la capitale de Paris-sud-est, Paris centre-est et Paris-Est ainsi que celui de Créteil sont dans le profil moyen. Localisés dans la zone dense de l'agglomération, ce sont des pôles urbains (parfois importants en nombre d'emplois) au profil d'activités diversifié, aux fonctions avant tout de production abstraite et au nombre moyen d'emplois "supérieurs".

Cependant, ils restent des exceptions dans un système où la spécialisation est forte, notamment dans les pôles centraux.

Figure n°8 : Profils d'activités des emplois péri-productifs de la région francilienne



Source: L. HALBERT, IAURIF, INSEE

NB : - Production Abstraite : Conception, Gestion, Marketing

- Production Concrète : Fabrication, Logistique, Services pratiques

- Aval : Services de nettoyage, entretien, réparation

- Autorité : Fonction de justice

- Développement humain : Santé, Enseignement, Culture

## 2. La spécialisation des pôles

### Des pôles d'affaires centraux

Les pôles d'affaires se caractérisent par la prédominance des activités de gestion et de direction d'entreprises et de Finance-Banque-Assurance. Les fonctions abstraites dépassent largement la moyenne régionale, la spécialisation étant particulièrement forte dans la gestion et le marketing. Par ailleurs, les emplois "supérieurs" y sont nombreux. Cinq pôles d'affaires s'individualisent en région parisienne, dont quatre dans le triangle métropolitain central : Paris-affaires, Paris-ouest, La Défense, Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux et enfin Saint-Quentin-en-Yvelines en Grande Couronne.

Des spécificités ponctuelles distinguent les pôles entre eux. Paris-affaires et Paris-Ouest sont les quartiers d'affaires par excellence (fig. 9). Le secteur financier, de banque et d'assurance y pèse pour 35 % des emplois péri-productifs, celui de la gestion/direction d'entreprises pour 18 %. La Défense pour sa part n'est pas uniquement spécialisée dans la finance tant les activités de commerce inter-industriel et d'informatique y sont développées. Le pôle de Boulogne est orienté dans les industries des télécoms et des médias. Saint-Quentin-en-Yvelines est dans une situation plus intermédiaire (fig. 9) : pôle d'affaires métropolitain avec des activités de direction et gestion d'entreprise importantes (14 %), la ville nouvelle est aussi proche des pôles voisins plus "technopolitains" spécialisés dans les industries de haute technologie et la recherche-développement.



### Un quadrant sud-ouest "technopolitain"

Les pôles "technopolitains" développent des activités de technologie de pointe. L'informatique, les télécommunications, le secteur de la R&D ou l'ingénierie y sont sur-représentés par rapport à la moyenne régionale. Ceci traduit une spécialisation dans les activités en amont à la production. En termes de fonction, la production abstraite domine largement, le poids des métiers de recherche et de conception y est exceptionnel. Ceci explique la présence d'emplois supérieurs particulièrement nombreux.

La localisation de ces pôles "technopolitains" est limitée à un quart sud-ouest de la région métropolitaine. Outre Saint-Quentin-en-Yvelines dont on a souligné la situation intermédiaire avec les pôles d'affaires, on retrouve les Hauts-de-Seine Sud, Vélizy-Villacoublay, Saclay et Massy. Si là encore chaque pôle a ses spécificités comme par exemple Saclay où la recherche prédomine, dans l'ensemble, ils expriment une même spécialisation "technopolitaine", dans la limite tout de même où la fertilisation croisée entre recherche publique et monde de l'entreprise caractéristique des technopôles ne semble pas fonctionner pleinement dans le quart sud-ouest de la métropole parisienne.

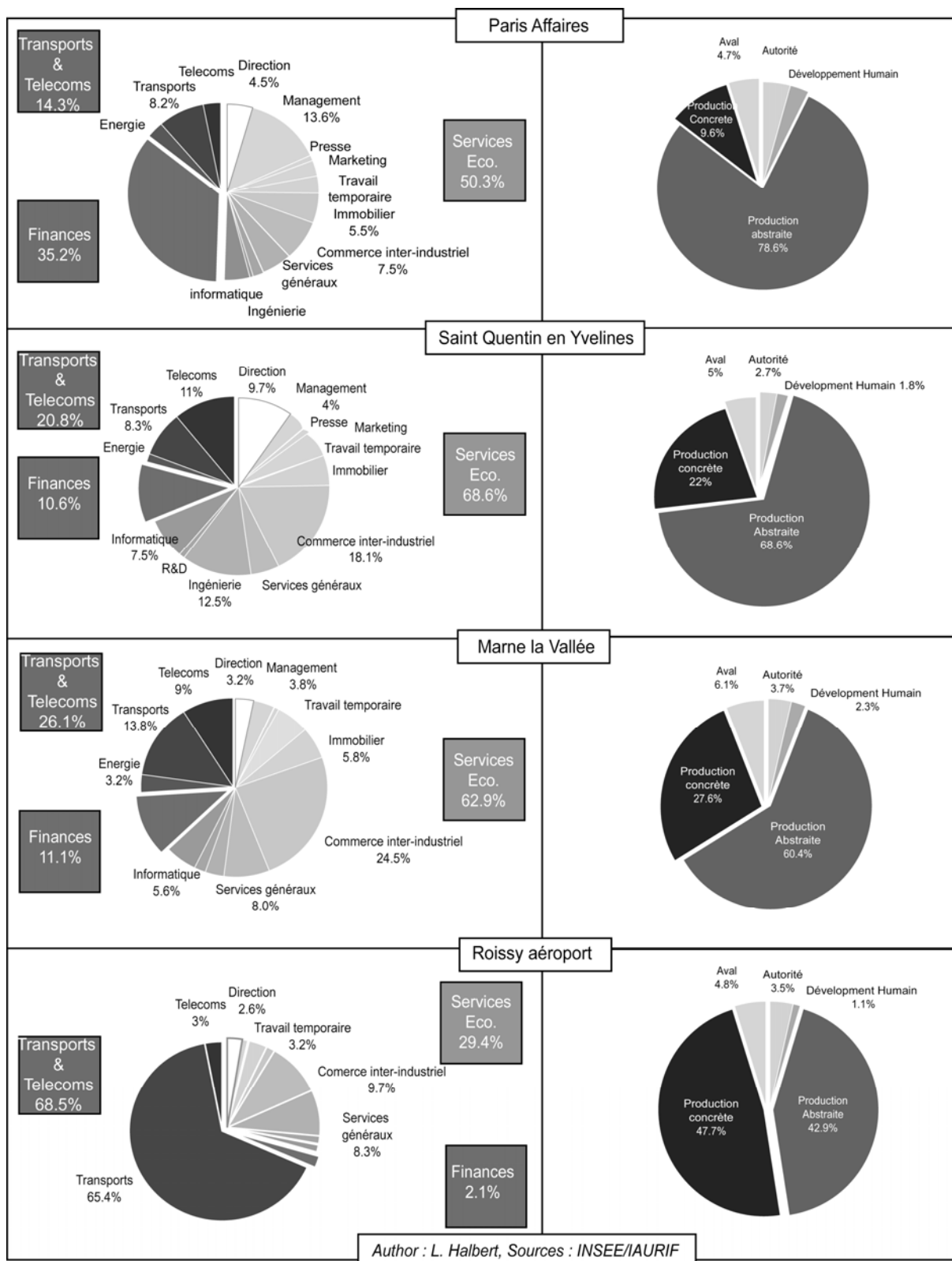
### Des pôles en aval à la production

Les pôles restant affichent un profil relativement identique. Sectoriellement, les activités en aval à la production comme celles des transports et de la distribution ainsi que celles du commerce de gros, l'emportent. En termes de fonction, la production concrète, sans être systématiquement majoritaire en nombre d'emplois péri-productifs, affiche des valeurs nettement plus fortes qu'ailleurs. Enfin, les emplois "supérieurs" y sont sous-représentés.

Plusieurs types de localisation relèvent de cette catégorie de pôles. Avec les Hauts-de-Seine nord et Saint-Denis, il s'agit tout d'abord de deux sites de tradition industrielle en cours de mutation. Commerce de gros et logistique au sens large y dépassent la moitié des emplois péri-productifs. La spécialisation est la même en Grande Couronne avec les villes nouvelles (fig. 9), Saint-Quentin exclue. Cergy offre toutefois un profil un peu plus différencié, notamment en raison d'un nombre d'emplois péri-productifs relevant de la gestion/direction d'entreprises assez élevé. Enfin, les deux plates-formes aéroportuaires de Roissy et Orly sont très fortement spécialisées dans les fonctions de production "concrète", plus de la moitié de leurs emplois relevant de celle-ci (contre un taux moyen régional d'à peine un quart), en raison de l'importance des effectifs de la logistique (fig. 9).

Au total, l'analyse fonctionnelle et sectorielle des principaux pôles d'emplois péri-productifs régionaux atteste bien d'une intense spécialisation intra-métropolitaine entre un cœur métropolitain lié aux activités d'affaires, un quart sud-ouest plus "technopolitain" et des pôles restant largement dominés par les activités en aval à la production. Comment se traduit cette réorganisation de la géographie des services entre entreprises en terme de marché du travail ?

Figure n°9 : Quelques types de profils économiques en région francilienne



#### **IV. VERS UNE FRAGMENTATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL ?**

Mesurer l'intensité des reconfigurations du/des marché(s) du travail métropolitain implique une approche comparative dynamique. Deux indicateurs sont utilisés: *l'étendue*, qui est le nombre de communes envoyant au moins 10 actifs péri-productifs vers le pôle observé et la *polarisation*, qui renvoie au nombre de communes dont au moins 10 % des actifs péri-productifs vont travailler dans le pôle. Le premier indice mesure la portée maximale du pôle, le second sa capacité à organiser pour tout ou partie un bassin de recrutement. La chartre graphique utilisée dans les cartes (fig. 9) informe ces deux marqueurs : une commune appartient à l'étendue d'un pôle dès lors qu'un remplissage autre que le blanc lui est affecté; elle relève de l'aire de polarisation du pôle lorsque la teinte utilisée est foncée.

##### **1. La baisse du poids parisien**

En 1982, le poids du quartier central Paris-affaires est dominant au sein de la métropole (fig. 10 a.). Son étendue dépasse 650 des 1300 communes franciliennes et se fait sentir jusqu'en Grande Couronne, notamment le long de l'axe est-ouest du RER A. Avec 580 communes, la polarisation de l'espace régional est forte, notamment dans la moitié nord. Vingt ans plus tard, la situation est transformée. Si l'étendue a légèrement progressé (un peu moins de + 10 %) en raison de l'étalement de la métropole, l'aire de polarisation s'est réduite de près de 50 %. Paris-affaires pèse moins fortement sur la Petite et la Grande Couronne.

Le reste des pôles de la capitale souffre du même déclin relatif à l'exemple de Paris centre-est. En 1982, ce pôle était le second tant en termes d'étendue (environ 450 communes) que de polarisation (autour de 150 communes). Sa capacité à organiser le bassin de recrutement se faisait sentir sur une vaste moitié orientale de la métropole. En 1999, son influence s'est effritée : son aire de polarisation a diminué de 75 % et n'affecte plus, hormis les arrondissements qui le constituent, que quelques communes éloignées.

##### **2. Des pôles en situation géographique intermédiaire écrasés**

Les pôles situés à proximité de Paris connaissent les mêmes difficultés. Peu importe leur dynamisme (stagnation ou croissance des emplois péri-productifs), leur influence au sein de la région métropolitaine ne s'est guère renforcée. Créteil par exemple (Fig. 10 b.) avec une étendue d'environ 100 communes en 1982 et de 173 en 1999 n'a pas réussi à s'affirmer comme un pôle organisant un marché sous-régional de l'emploi : en 1982 elle polarisait uniquement elle-même, en 1999 elle polarise –faiblement– moins de 10 communes alentour.

Ce constat pour un pôle qui n'a pas connu une croissance de l'emploi péri-productif soutenue est vérifié aussi pour des pôles à fort développement comme celui de Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux. Ce dernier par exemple, bien qu'il s'affirme comme un nouveau pôle important du cœur

métropolitain central a vu son aire de polarisation diminuer de plus d'un tiers entre 1982 et 1999. Les pôles en situation intermédiaire entre Paris et la Grande Couronne sont bloqués dans le développement de leur capacité à organiser une aire de recrutement bien individualisée. A une exception près cependant.

### **3. La Défense, une croissance spectaculaire**

En 1982, La Défense avait déjà acquis une certaine importance (fig. 10 c.). Avec une étendue peu inférieure à 400 communes, juste derrière Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux et une aire de polarisation avoisinant 50 communes, elle faisait partie des pôles secondaires se classant un peu après ceux de Paris. Elle parvenait à organiser une partie du marché des emplois péri-productifs dans les communes immédiatement voisines, des Hauts-de-Seine centre et Nord à la frange orientale des Yvelines, soit un secteur nord-occidental de la métropole.

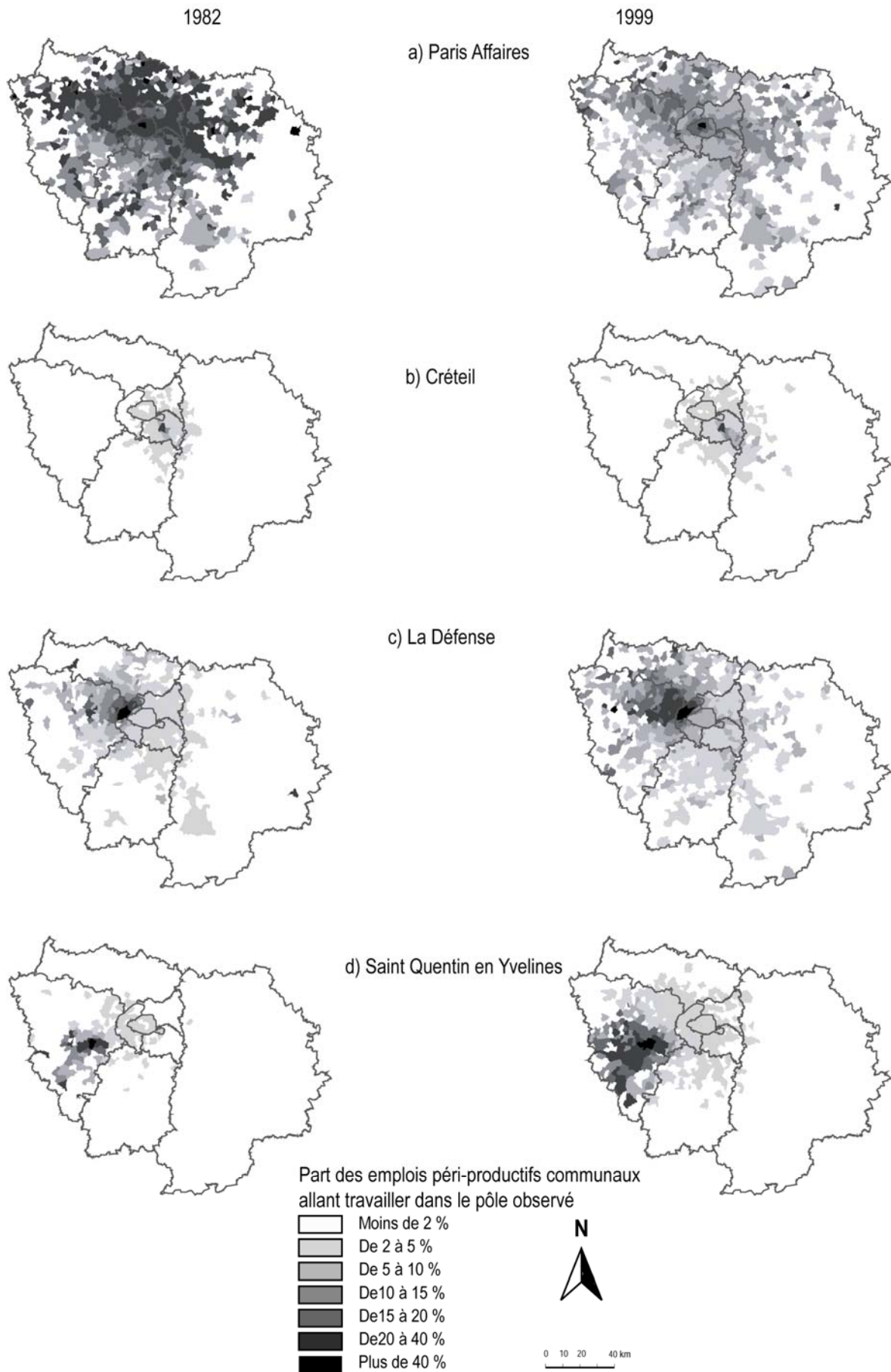
Vingt années plus tard, La Défense a pris une ampleur considérable au sein du marché régional. Sa capacité de polarisation a cru de + 150 %, ce qui la place parmi les plus forts taux de variation, fait déjà remarquable au regard de sa situation déjà étoffée en 1982. Son étendue est passée au second rang régional avec plus de 560 communes, talonnant ainsi Paris-affaires. En fait, c'est désormais l'ensemble de la région métropolitaine qui constitue l'aire de recrutement de ce pôle. Par ailleurs, la capacité de polarisation de La Défense a elle aussi gagné en importance. Avec près de 150 communes, c'est un large quart nord-ouest, voire une moitié occidentale qui connaît l'influence totale ou partielle de La Défense.

### **4. Des pôles secondaires éloignés**

Les autres pôles à forte croissance se localisent tous en Grande Couronne : Roissy, les cinq villes nouvelles et le plateau de Saclay voient l'étendue de leur bassin de recrutement augmenter vivement, dépassant largement la tendance de la moyenne régionale. Ils consolident aussi leur aire de polarisation grâce à des taux de variation dépassant 150 %, valeurs qui ne peuvent s'expliquer uniquement par la faiblesse du nombre de communes polarisées en 1982. La croissance ne se fait pas vers les espaces centraux, la direction privilégiée est bien celle des communes péri-urbanisées de la Grande Couronne. En résistant contre un centre parisien traditionnellement dominant, en contenant les pôles intermédiaires qui ne parviennent à se développer dans une petite couronne trop concurrencée, ils acquièrent une certaine capacité à s'imposer en pôles organisateurs du marché de l'emploi sous-régional.

A l'exemple de Saint-Quentin-en-Yvelines (fig. 10 d.), on passe d'une situation en 1982 où le pôle n'organisait vraiment que les communes le constituant et quelques voisines immédiates, à un rayonnement sous-régional affectant en 1999 un vaste quart sud-ouest.

Figure n° 10: L'évolution des bassins d'emplois par pôles



## CONCLUSION

En une vingtaine d'année, la géographie économique parisienne a subi une profonde refonte. Pour comprendre la réorganisation du système productif dans sa complexité, nous avons insisté en premier lieu sur l'importance du choix de l'échelle d'analyse, en passant d'une approche par grandes couronnes à une observation au niveau communal. Quatre conclusions peuvent être retenues. Premièrement, il y a bien déconcentration des services aux entreprises au sein de la région parisienne, dynamique qui tend à la constitution d'une organisation plus polycentrique que diluée. En second lieu, déconcentration n'implique pas mécaniquement déclin du centre d'affaires traditionnel. Au contraire, non seulement la centralité économique n'est pas remise en cause, mais encore le centre tend à se renforcer à la fois par extension spatiale dans les communes proches (Hauts-de-Seine centre et Sud) et par sélection accrue des activités les plus « nobles ». Troisièmement, la reconfiguration du système productif métropolitain est corrélée à une puissante différenciation spatiale du travail tant en termes de secteurs que de fonctions. Si les activités de commandement sont encore largement le fait des pôles du triangle centre-métropolitain, celles de la haute-technologie et de R&D sont largement regroupées dans un quadrant sud-ouest "technopolitain" tandis que les fonctions en aval à la production relèvent majoritairement de pôles secondaires souvent éloignés (plates-formes aéroportuaires et villes nouvelles). Enfin, si le centre métropolitain maintient une influence sur l'ensemble du bassin d'emploi régional - principalement grâce à l'essor de La Défense -, on assiste en Grande Couronne à une relative fragmentation des marchés du travail avec le développement de centres économiques secondaires. En d'autres termes, unification et fragmentation coexistent.

Cette étude décrit la réorganisation de la géographie économique métropolitaine sans pour autant parvenir à apporter un éclairage plus détaillé sur son fonctionnement au jour le jour. Des questions demeurent : une forme plus polycentrique est-elle synonyme d'une organisation systémique ? Plus précisément, quelle est la nature des relations existant entre les grands pôles ? Y a-t-il échange, de capitaux, d'information, de main-d'œuvre ? L'enjeu est de dépasser une simple approche descriptive pour accéder à la compréhension, ne serait-ce que partielle, du fonctionnement de la géographie économique des flux.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALVERGNE C., COFFEY W., 2022, " Intrametropolitan Patterns of High-order Business Service Location: A Comparative Study of Seventeen Sectors in Ile-de-France", *Urban Geography*, vol39, n°7, pp. 1143-1163
- ALVERGNE C., SHEARMUR R., 2002, "Les nouvelles dynamiques intramétropolitaines : l'exemple américain", *RERU*, n°3, pp. 387-404
- ASCHER J.-F., 1995, *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, O. Jacob, 344

- BECKOUCHE P. et DAMETTE F., 1993, " Une grille d'analyse globale de l'emploi", *Economie et Statistiques*, n°270, pp.37-50.
- BECKOUCHE P., 1999, *Pour une métropolisation raisonnée: diagnostic socio-économique de l'Ile-de-France*, Paris, La Documentation française.
- BECKOUCHE P. et DAMETTE F., 1997, *Géographie économique de la région parisienne*, Paris, Dreif.
- BENKO G., 1991, *Géographie des technopôles*, Paris, Masson
- BERRY B., KIM H., 1993, "Challenges to the monocentric model" *Geographical analysis*, n°25(1), pp. 1-4
- CASTELLS M., 1999, *La société en réseau. L'ère de l'information*, Paris, Fayard.
- CERVERO R., 1989, *America's suburban centers*, Boston, Unwin Hyman.
- COFFEY W.J. et POLESE M., 1996, " Examining the thesis of CBD decline : evidence from Montreal metropolitan area", *Environment & Planning A*, n°28, pp.1795-1814.
- DANIELS, P.W., 1991, *The changing geography of advanced producer services*, London, Belhaven Press
- DESSEMONTET P., 1999, " Des edge-cities en Suisse ? L'émergence de nouveaux pôles d'activités métropolitains sur le territoire helvétique", *Geographica helvetica*, n°54(1), pp.29-36.
- GODFREY B.J., 1995, " Restructuring and decentralization in a world City", *Geographical Review*, n°85(4), pp.436-457.
- GORDON P. et RICHARDSON H., 1986, "The distribution of population and employment in a polycentric city: the case of Los Angeles ", *Environment & Planning A*, n°18, pp.168-173.
- GORDON P. et RICHARDSON H., 1996, " Employment decentralization in US metropolitan areas: is Los Angeles an outlier or the norm", *Environment & Planning A*, n°28, pp.1727-1743.
- GARREAU J., 1991, *The Edge-city, life on a new frontier*, New York, Doubleday.
- GRAHAM S. et MARVIN S., 1996, *Telecommunications and the city. Electronic spaces, urban places*, London, Routledge.
- JULIEN P., 2002, "Onze fonctions pour qualifier les grandes villes", n°840, Insee Première, pp. 1-4.
- PFISTER N., FREESTONE R., MURPHY P., 2000, "Polycentricity or dispersion ? Changes in Center Employment in Metropolitan Sydney (1981-1996)", *Urban Geography*, n°21(5), pp. 428-442
- PHILIPPE, P.Y. LEO et L.M. BOULIANNE, *Services et métropoles: Formes urbaines et changement économique*, L'Harmattan, collection Villes et Entreprises, pp.61-87.
- ROUSSEAU M.-P., PRUD'HOMME R., 1992, *Les bénéfices de la concentration parisienne*, Paris, L'ŒIL-IAURIF